

Merci d'imprimer ce document en **couleur** !
Bien vérifier la présence du numéro INAMI du médecin
ainsi que sa signature.



Vie privée et droit à l'image
Sauf avis contraire et écrit de sa part, l'adhérent accepte que ces données fassent l'objet d'un traitement informatique et nous accorde le droit d'utiliser son image dans nos publications URSTB-F.

Pour les mineurs d'âge
Les parents ou personnes détenant l'autorité parentale donnent mandat de représentation de cette autorité au responsable du club présent au stand ou à l'organisateur fédéral, en cas de contrôle antidopage par des autorités de l'Etat en leur absence.

Commission médicale :
• Il est fortement recommandé de porter un dispositif de protection contre le bruit et contre le risque de blessures oculaires.
• La liste des contre-indications et le détail des examens à réaliser peuvent être consultés soit dans les clubs, soit au Bureau fédéral URSTB-F au tél. 071/59 64 57 ou par fax au 071/59 64 67.

Sportif soumis à la visite médicale préalable

Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique asbl
Aile Francophone
Fédération sportive reconnue par l'Exécutif de la Communauté Française

CM-jaune V. 2016



Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique asbl - aile francophone

Fédération sportive reconnue par l'Exécutif de la Communauté Française

Sportif soumis à la visite médicale préalable

A compléter lisiblement en caractères d'imprimerie

Nom + prénom :

rue : n° : bte :

Code postal : Ville :

Pays : Tél./Gsm :

Date de naissance : - - Sexe : M ou F

e-mail :

Club n° : Province :

Pour les mineurs d'âge : voir verso

Cachet du Médecin

Certificat médical

Date :

Je soussigné, docteur en médecine,

n'a pas constaté à la date de ce jour chez :

de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du Tir sportif.

voir au verso

